

# L'enlissement du processus international

## Et si on parlait de sauver des vies humaines ?

Composé de militaires et de diplomates, le groupe d'experts chargé de préparer la Révision de la Convention de 80, va se réunir tous les trois mois. Dès la première session, les États présents laissent apparaître des positions inconciliables. Les ONG, bien qu'interdites de débat suivent les choses de près avec un seul objectif : " obtenir l'interdiction totale des mines antipersonnel ". Les États ne sont pas encore prêts à aller aussi loin. Pour la plupart, ne sont discutables que la durée de vie des mines et l'éventuel arrêt des exportations. D'emblée on se trompe de débat, les discussions sont freinées par le poids des enjeux économiques et militaires. La délégation chinoise se dit dans une " situation de danger unique au monde ". Les Britanniques ou les Américains défendent leur nouvelle génération de mines programmables dites " intelligentes ". Les Français continuent de penser légitime l'utilisation " raisonnable " des mines. Les arguties sont multiples et, chaque pays disposant d'un droit de veto, les discussions se concentrent systématiquement sur la recherche du plus petit dénominateur commun, le sens d'un mot, la place d'une virgule. Au point que les experts en oublient la raison première de leur présence à Genève : sauver des vies humaines. Progressivement ils vident de toute substance la future Conférence

prévue pour l'automne 95. Les ONG, elles, défendent l'idée que les mines doivent être définies en fonction des effets sur les victimes civiles et non en fonction de critères techniques plus ou moins détaillés.

Rae Mc Grath, un ancien militaire anglais, confronté à l'horreur des mines alors qu'il effectuait des missions d'expertise pour les Nations Unies, dirige à l'époque la première association spécialisée dans le déminage. Il dénonce autant " un commerce guidé par la complaisance aveugle des militaires, la cupidité des industriels et l'imparadonnable inhumanité des politiciens " que le fatalisme passif des citoyens européens devant ce qui constitue une évidente violation des Droits de l'Homme. " Nous qui payons l'impôt, votons et avons le pouvoir de contrôler les actes de nos pays et d'interpeller nos gouvernements, nous nous retrouvons les complices involontaires et silencieux de ces crimes, condamnables pour inaction, ignorance coupable et absence d'ardeur à faire respecter ce qui est bien et juste... ". Ses convictions et sa légitimité d'ancien militaire renforcent la volonté des ONG participantes à ne pas accepter les consensus : limiter ne sert à rien, la seule solution envisageable est de mettre un terme définitif à la " Guerre des lâches " en interdisant les mines antipersonnel.



© Sébastien SALGADO / Amazonas Images

"Quelle importance peut bien avoir le distinguo entre mine classique et mine " intelligente " au regard de ces vies brisées ? " Loin des experts réunis, Pascal Simon, directeur du programme de Handicap International au Cambodge, n'en peut plus de vivre l'horreur des mines au quotidien. " Inutile de discuter plus longtemps à Paris ou à Genève. Envoyez moi nos détracteurs les plus retors, nos militaires les plus convaincus, les fabricants d'armes les plus cyniques et je jure qu'ils changeront d'air lorsqu'il sortiront de cet hôpital en vomissant de dégoût, de honte et de tristesse ".

## VOUS AVEZ DIT "INTELLIGENCE" ?

Les négociations autour de la révision de la Convention de 1980 permettent à un certain nombre de pays de promouvoir des mines qui, grâce à une batterie dont la durée de vie est programmée, s'autodétruisent ou s'autoneutralisent. Selon les ONG, ces mines ne protègent en rien les populations civiles. De l'avis même des producteurs, le taux de fiabilité de ces mécanismes oscille entre 95 et ... 50%! Mais surtout, lorsqu'elles sont actives, ces mines dites " intelligentes " fonctionnent comme toute autre mine et ne distinguent pas le pied d'un

soldat de celui d'un civil. Enfin, les chiffres avancés pour la durée des batteries se comptent en mois, voire en

années. Or la nature mobile des conflits actuels permet d'affirmer que des civils seraient la cible de ces mines bien avant la fin de leur durée de vie. Un faux débat donc, qui cache mal des intérêts économiques.

## REPÈRES

**Février** • première session du groupe d'experts chargé de préparer la Conférence de Révision de la Convention de 80. **Mars** • le Premier Ministre cambodgien annonce que son pays interdit l'importation et l'utilisation des mines sur son territoire. **Avril** • l'Assemblée Générale des ONG européennes, réunie à Bruxelles, demande l'interdiction totale. L'Espagne, l'Afrique de Sud, la Grèce, la Slovaquie, l'Argentine, la Suède, la Suisse, l'Allemagne, Israël et la République Tchèque s'interdisent ou limitent leurs exportations. **Mai** • la Campagne Internationale réunit 110 représentants d'ONG à Genève pour une seconde conférence internationale. Lancement d'une campagne de signatures auprès des citoyens des pays directement affectés. **Juin** • l'association Handicap International invite ses 230.000 sympathisants à envoyer une lettre ouverte au Président de la République, demandant que la France renonce à la fabrication et l'utilisation des mines. **Août** • la Suède, soutenue par l'Autriche, l'Estonie, l'Irlande et le Mexique, demande officiellement l'interdiction totale. **Septembre** • première réunion de la campagne canadienne. A l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali appelle à l'interdiction totale. Manifestation publique en Italie devant l'usine Valsella Meccanotecnica. L'amendement Leahy est voté par le Sénat américain.

## PORTAIT

### "NÉ POUR FABRIQUER DES MINES"

En 1968, Franca Faita n'a que 18 ans quand elle commence à travailler pour une usine d'électroménager à Castenedolo, dans la banlieue de Brescia, au nord de l'Italie. Bien des années plus tard, son entreprise est devenue la Valsella Meccanotecnica, un des plus gros fabricants de mines antipersonnel au monde. Et Franca, pas plus que ses collègues n'en a été choquée : " On nous a dit que ces mines étaient destinées à l'armée italienne, pour l'entraînement, ou vendues à d'autres pays pour assurer la défense de leur territoire ".

Le doute ne s'est immiscé qu'en 1993, quand les ONG sont venues défiler jusqu'aux portes de l'usine. Aux questions de Franca, alors déléguée syndicale, la direction a opposé des réponses floues, se retranchant derrière le secret militaire. Alors elle est partie chercher elle-même l'information à la source, et ce qu'elle a découvert a radicalement changé sa vie. Comme celle de son entreprise. Pas question pour Franca de continuer à être complice d'un massacre d'innocents. Une partie des employés, les femmes surtout, comprennent tout de suite le combat. Mais la majorité préfère fermer les yeux : " on gagne très bien notre vie, et si on arrête, d'autres le feront à notre place ". Franca Faita pourtant ose poser le vrai problème : et si on envisageait une reconversion ? Difficile d'entamer le dialogue, quand le directeur lui-même est convaincu d'être " né pour fabriquer des mines ! " Le bras de fer commence. Franca est en première ligne. Sur son lieu de travail la pression est extrême. En dehors Franca remue ciel et terre. Elle se rend au Cambodge pour constater les dégâts et pouvoir témoigner. Dans tout le pays, le combat de Franca et l'usine de Brescia deviennent un symbole. Sous la pression de l'opinion publique le gouvernement italien vote un moratoire interdisant la fabrication des mines. Valsella fabrique aujourd'hui des accessoires automobiles. Ou du moins s'appête à le faire après une longue période de chômage technique. Pour Franca, la victoire a un petit goût amer. " La reconversion aurait pu être rapide. Au lieu de ça on nous a mis au chômage. Mais je n'ai aucun regret, si c'était à refaire, je recommencerais sans aucune hésitation ".



© Philippe REVELLI